

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - J I J E L

Réf : DOT/SDT/DRA/SRU/ 33 /2022

Jijel le : 24 07 2022

MISE EN DEMEURE

* Identification des parties :

- Service contractant : la direction opérationnelle d'Algerie télécom Jijel
- Partenaire contractant. Entreprise : **BOUDJIT MESSAOUD** représentée par son gérant Mr BOUDJIT MESSAOUD ,sis à : **N° 22 RUE LAKARI YUCEF - JIJEL**

* Identification de l'opération

- Contrat N° : 68/AT/SDT/DRA/2019
- ODS de démarrage des travaux : 39 du 09.06.2022
- Projet : RACCORDEMENT DE 100 ABONNES CUIVRE – ZONE CMP EL MILIA
- date d'ouverture : 15.03.2021

* Objet de la mise en demeure :

- Absence répétitifs non justifiable
 - Abondan de chantier (absence de moyens humains et matériels sur site)
 - Négligences des engagements contractuels
2. De ce fait, vous êtes tenus d'achever la totalité des travaux dans les meilleurs délais conformément aux clauses contractuels et aux spécifications technique du contrat en vigueur .

* Délais d'exécution de la mise en demeure :

08 jours après la parution dans le site WEB D'ALGERIE TELECOM

* Sanction prévus en cas de refus d'exécution :

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Faute de quoi, la direction opérationnelle des télécoms Jijel se réserve le droit de prendre les mesures administrative et réglementaire contre votre entreprise



Le Directeur

JIJEL LE :

Directeur Opérationnel P/I

Signé : Mouad BOUCHEMAT

Recu le 24/07/2022
تركيب . صيانة و تصليح شبكات
الهواتف الثابتة
بوجيت ميساود
22 شارع العقاري يوسف حي مصطفى جيجل
بدر رقم . 180616820